

## Vigne Avertissement N° 6 – 4 juin 2015

- AgriRÉCUP.
- Degrés-jours et développement.
- Maladies observées et actions de prévention : anthracnose, excoriose, pourriture noire et mildiou.
- Maladies : quand traiter?
- Prévention durant la floraison, oui mais...
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Résistance aux fongicides.
- Insectes : punaise terne, altise de la vigne et phylloxéra.
- Traitements herbicides.
- Documents et références.
- Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides et insecticides.

### PROGRAMME DE RECYCLAGE DES CONTENANTS VIDES DE PESTICIDES ET DE FERTILISANTS ÉDITION 2015



De juin à septembre, il vous sera possible d'aller porter gratuitement vos contenants vides de pesticides et de fertilisants à divers [points de collecte](#) répartis dans la province.

En effet, AgriRÉCUP, en collaboration avec l'UPA, fait équipe avec des détaillants agricoles afin de recueillir des contenants vides de pesticides et de fertilisants.

Depuis son lancement en 1989, au Canada, ce programme a permis de recueillir 100 millions de contenants vides pour les recycler de façon sécuritaire.

Les producteurs agricoles apportent leurs contenants vides propres chez un détaillant de produits agricoles participant qui les accepte sans frais. Les [étapes préparatoires](#) consistent à rincer trois fois ou une fois sous pression les contenants vides et à retirer le bouchon et le livret.

Les contenants de 23 litres et moins sont recueillis dans le cadre de ce programme. Pour être éliminés, ceux dont le volume dépasse 23 litres doivent être rapportés au point de vente ou au fabricant. Le programme de recyclage des contenants vides de pesticides joue un rôle important dans la protection de l'environnement. En effet, il évite que ces contenants prennent le chemin des sites d'enfouissement ou qu'ils soient brûlés. Ils sont plutôt recyclés en matériaux réutilisables à la ferme (des drains agricoles par exemple).

## DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

### Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



9 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées, inflorescences visibles



15 : Allongement de l'inflorescence



17 : Boutons floraux séparés

### Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1<sup>er</sup> mars au 2 juin 2015 en moyenne selon les régions

Région	Gains du 26 mai au 2 juin	Moyenne du 1 <sup>er</sup> mars au 2 juin	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : La Pocatière, Rivière-du-Loup	25,9	79,9	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Deschambault, Île d'Orléans (Orléans et Saint-Laurent)	35,5	115,6	12/9/12/12 (2 juin)
Centre-du-Québec : Nicolet, Victoriaville	41,6	177,2	ND/ND/ND/ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Antoine-de-Tilly	44,3	153,1	9-12/ND/ND/9-12 (27 mai)
Estrie : Compton, Lennoxville	41,7	157,1	9-12/ND/ND/ND (28 mai)
Lanaudière : L'Assomption, Lanoraie	41,5	189,5	12/ND/ND/ND (22 mai)
Laurentides : Mirabel, Oka	37,5	179,1	17/15/15/17 (1 <sup>er</sup> juin)
Mauricie : Shawinigan, Trois-Rivières	36,2	150,4	ND/ND/ND/ND
Montérégie-Est : Dunham, Frelighsburg (AAC), Frelighsburg (Garagona), Granby, Rougemont, Saint-Hilaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Sainte-Cécile-de-Milton, Varennes	44,1	212,7	17/ND/ND/17 (2 juin)
Montérégie-Ouest : Franklin, Hemmingford, Henryville, L'Acadie, Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Clotilde	46,6	216,2	17/15/17/15 (2 juin)
Outaouais : Gatineau, La Pêche	40,2	180,8	ND/ND/ND/ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Laterrière, Roberval	21,2	81,8	ND/ND/ND/ND

Données provenant d'Agrométéo

## MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Une bonne aération, par une taille adéquate sur le rang et du désherbage au sol, défavorise les maladies qui prospèrent en conditions humides et peut vous faire épargner des applications de pesticides.

Plusieurs maladies ([anthracnose](#), [excoriose](#), [pourriture noire](#) et [mildiou](#)) sont présentes actuellement à différentes intensités dans les vignobles dépistés. Les traitements fongiques préventifs avant les périodes de pluie sont très importants, même si peu de symptômes visuels sont encore présents sur les plants malgré les observations de mildiou, d'anthracnose et d'excoriose faites au cours de la dernière semaine.

Pour les vignobles situés dans les régions les plus chaudes et qui se rapprochent du stade de la floraison, le prochain traitement fongique à faire, en protection avant les prochaines pluies annoncées, sera très important, surtout si des antécédents de maladies ([anthracnose](#), [mildiou](#) et [pourriture noire](#)) sont présents dans ces derniers.

Pour vous guider dans le choix de vos produits (plusieurs produits appliqués en protection et homologués contre certaines maladies ont aussi des effets sur d'autres maladies), consultez les tableaux sur l'efficacité des fongicides retrouvés dans la version 2014 du « [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne](#) ». Vous trouverez aussi dans l'[avertissement N° 5](#) du 30 mai 2013 de l'information sur les conditions propices et sur divers traitements possibles pour lutter contre différentes maladies pouvant être rencontrées dans la vigne.

Les documents « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) », « [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) » et les bulletins d'information N° 3 du 20 avril 2007, N° 1 du 13 mai 2008 et N° 1 du 30 avril 2010 vous fourniront aussi plusieurs renseignements sur ces maladies.

## MALADIES : QUAND TRAITER?

### Blanc

Les traitements contre le blanc peuvent être faits à différents moments : en prévention, dès les premiers signes de la maladie et **en pré et postfloraison**.

### Anthracnose

**La taille, le contrôle des mauvaises herbes** et la tonte des entre-rangs sont de bonnes mesures de prévention. Au besoin, en cours de saison, vous pouvez effectuer des traitements préventifs avec les fongicides [PRISTINE](#) et [NOVA](#) avant l'apparition de la maladie.

Si vous observez des chancres d'**anthracnose** sur du vieux bois, **les traitements préventifs lorsque les pousses ont 5 cm ou 1 à 3 feuilles déployées (stades 7 à 9) sont importants**, surtout si vous aviez des antécédents de la maladie en 2014 ou si vous avez des cépages considérés **très sensibles ou sensibles** (**Vandal-Cliche, Louise Swenson, Frontenac, Maréchal Foch et Ste-Croix**). Un autre moyen de diminuer la pression de la maladie est de sortir le bois de taille du vignoble et, si possible, de le brûler afin d'éliminer les chancres et les spores pouvant être présents sur le bois.

### Excoriose

Des traitements avec des produits à base de **captane** et de **folpet** peuvent être faits lorsque les **nouvelles pousses ont de 1 à 5 cm** et répétés lorsqu'elles ont **de 10 à 15 cm**.

Sur les **cépages sensibles** ayant un **historique d'excoriose**, il est recommandé **d'intervenir après le débourrement**, lorsque les vignes restent mouillées pendant plusieurs jours. Il est important de bien identifier la maladie avant d'intervenir.

### Mildiou

Les traitements débutent généralement en prévention, avant le développement de la maladie ou lorsque des conditions favorables au développement de la maladie sont prévues (température entre 18 et 25 °C et pluie ou rosée fréquente). D'autres **traitements peuvent être faits** en préfloraison **lorsque les nouvelles pousses ont entre 8 et 12 cm, entre 20 à 25 cm** et en postfloraison. Selon la pression et les produits utilisés, les traitements seront répétés tous les 7 à 14 jours. **La prévention est de mise avant la floraison, surtout sur les sites ayant un historique et ceux avec des cépages sensibles comme Chancellor.**

## Tumeur du collet

Les nouvelles galles commencent actuellement à être visibles. Malheureusement, aucun pesticide n'est efficace en champ puisque cette maladie est causée par une bactérie (*Agrobacterium vitis*) qui « circule » dans la sève de la plante. Une **bonne hygiène du vignoble** est en conséquence importante si vous avez des plants infectés.

## PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

La floraison débutera sous peu dans les secteurs les plus chauds. Le stade de la floraison en est un où les traitements fongiques protectants appliqués en prévention sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, pourriture grise), si l'on veut obtenir une récolte de qualité.

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une bonne aération des plants, ce qui diminuera l'humidité qui est une condition favorable au développement de plusieurs maladies.

Attention! En temps de **floraison**, il est important de continuer à **protéger les vignes**, principalement **contre les maladies**. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les travailleurs « bon marché » que sont les différents auxiliaires (insectes, acariens et parasitoïdes) qui sont à l'œuvre dans vos vignobles. Afin de vous aider à faire des choix « plus doux », le tableau [Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides et Insecticides](#) est inséré à la fin du présent avertissement. Seuls les produits pour lesquels de l'information est disponible figurent au tableau. Plusieurs produits nouvellement homologués n'y sont pas présents. Vous pouvez aussi consulter les tableaux à la fin du [bulletin d'information N° 1](#) d'ordre général du 21 mai 2014 « Protégeons les abeilles des pesticides ».

## QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Référez-vous à l'[avertissement N° 3](#) du 21 mai 2014 pour connaître les observations à faire pour le dépistage de plusieurs maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#) et [mildiou](#)) que vous pourriez rencontrer dès maintenant ou un peu plus tard.

Pour plus de renseignements, consultez le document « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) » et le « [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) ».

## RÉSISTANCE AUX FONGICIDES

Plusieurs fongicides utilisés dans les programmes pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Il faut donc travailler le plus possible en PRÉVENTION avec des produits de contact (protectants) lorsque les conditions favorables au développement de la maladie sont annoncées.

### ATTENTION!

Les produits protectants sont habituellement délavés après 20 à 25 mm de pluie (moins pour le soufre). De plus, lors d'une période de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

# INSECTES

## Punaise terne et Altise de la vigne

Quelques observations ont été rapportées dans les régions les plus chaudes. Les infestations qui justifieraient un traitement sont plutôt rares à ce moment-ci. De plus, il n'y a plus de produits homologués pour lutter contre ces deux insectes. En cas de problèmes avec ces insectes, consultez votre conseiller.

## Phylloxéra

Des galles de phylloxéra continuent à être aperçues dans les régions les plus chaudes. Pour les vignobles aux prises avec le phylloxéra, le dépistage et l'observation sont de mise afin de juger de la nécessité de traiter avec un insecticide et de cibler ainsi le bon moment pour intervenir. Afin de diminuer le plus possible les interventions futures, les larves de la première génération de la saison devraient être détruites par votre traitement. Sinon, les générations futures se chevaucheront et il sera plus difficile d'intervenir. Habituellement, ce puceron n'affecte pas le rendement et la qualité de la récolte.



Photo : Bulletin d'information N° 2 – 2010

Par contre, selon la quantité de galles présentes sur le feuillage, la photosynthèse peut être diminuée et entraîner un effet négatif sur le mûrissement des fruits et l'aouûtement des plants. La ponte par les pucerons des premières générations est très importante et peut atteindre jusqu'à 500 œufs par femelle.

Il est possible de diminuer la pression de l'insecte pour toute une saison en retirant, lorsque possible, les premières feuilles munies de galles provenant des première et deuxième générations. Il est aussi possible d'intervenir avec des produits phytosanitaires tels **CLUTCH**, **ASSAIL** et **MOVENTO**.

Une fois le puceron protégé par « sa » galle, les produits ne l'atteignent plus.

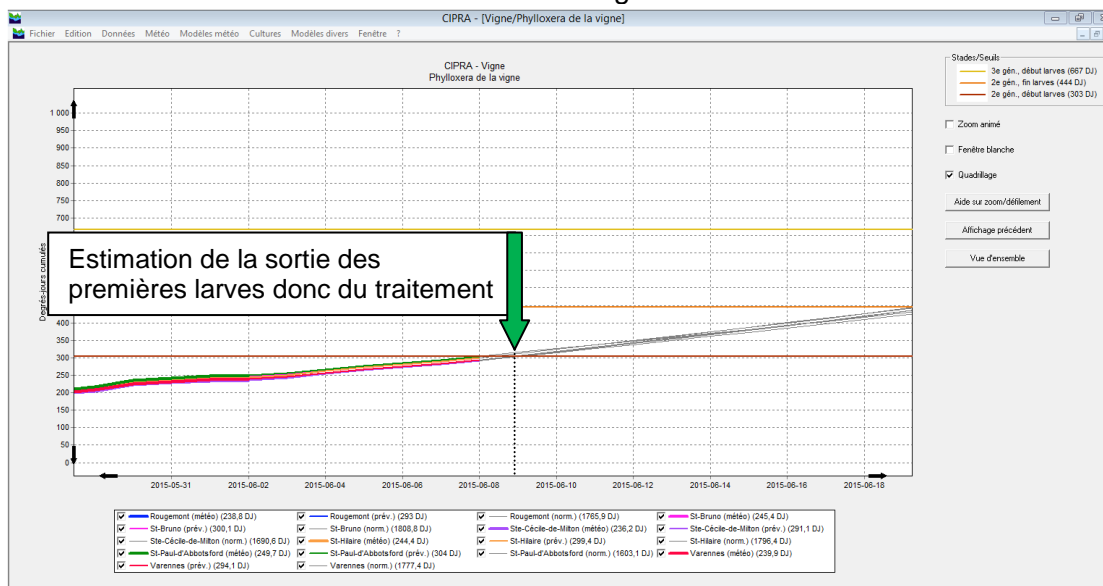
Pour plus d'information sur ce ravageur, vous pouvez consulter le [bulletin d'information N° 2](#) du 6 mai 2010 et le document « [Ravageurs galligènes de la vigne au Québec](#) » produit par le Laboratoire de diagnostic en phytprotection du MAPAQ.

Un modèle mathématique a été développé dans CIPRA afin de nous aider à estimer le moment où les premières galles ouvriront, donc le meilleur moment pour intervenir si votre vignoble possède un historique avec cet insecte. Le modèle calcule l'accumulation des degrés-jours en base 6,4 °C à partir de la date où la première feuille déployée est visible (stade EL 7).

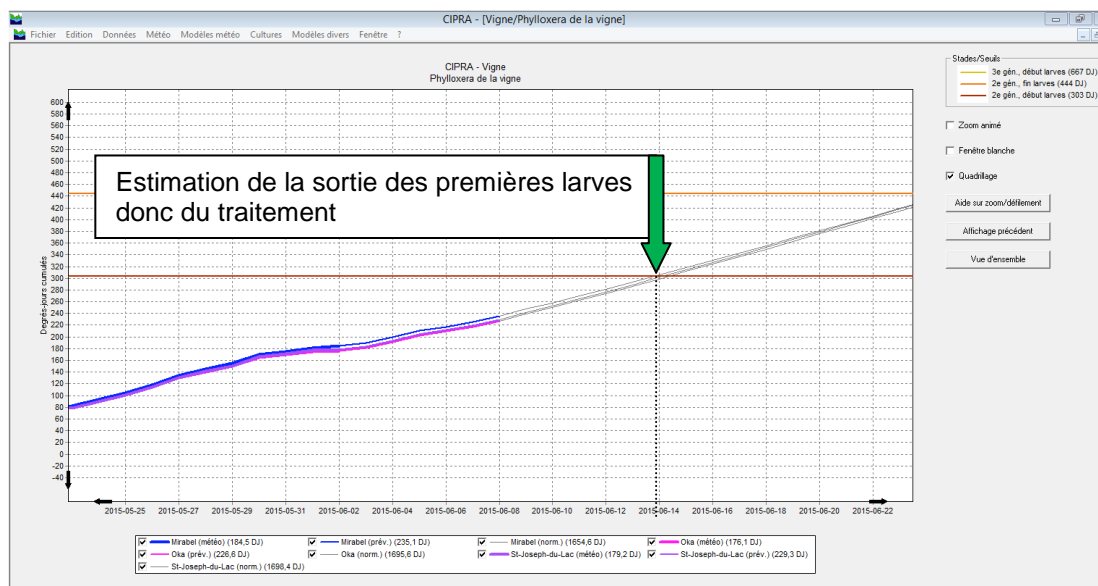
Pour les différentes régions les plus chaudes où du phylloxéra est rencontré, les dates médianes suivantes seront utilisées pour le moment du déploiement de la première feuille du cépage Frontenac :

Secteur	Date médiane 1 <sup>re</sup> feuille déployée	Date estimée de sortie des 1 <sup>res</sup> larves
Estrie	17 mai	19 juin
Laurentides	12 mai	14 juin
Montérégie-Est (Rougemont)	11 mai	14 juin
Montérégie-Est (Missisquoi)	9 mai	9 juin
Montérégie-Ouest	10 mai	10 juin

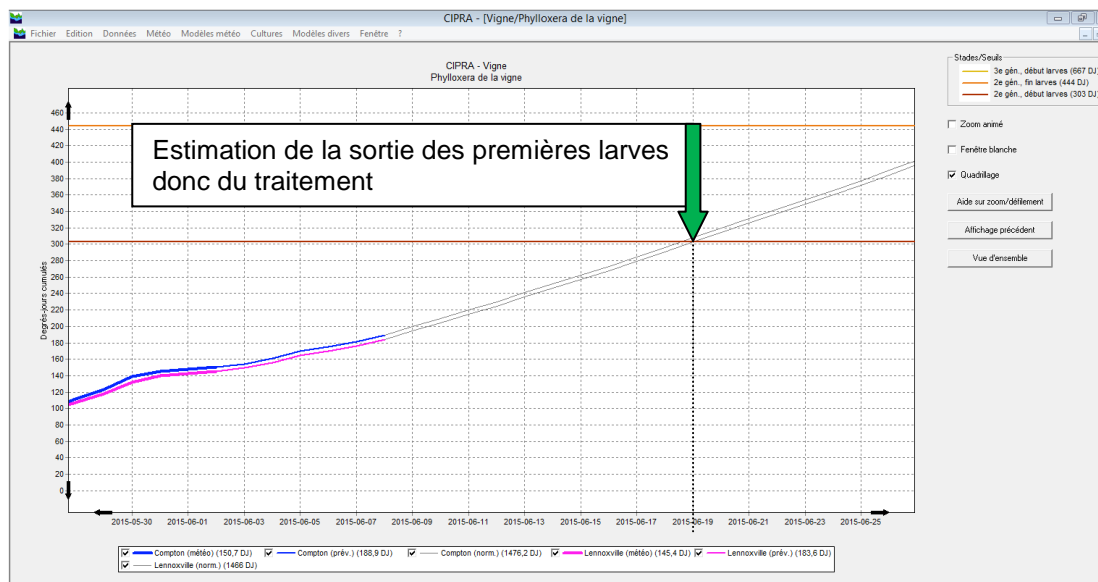
## Secteur de Rougemont



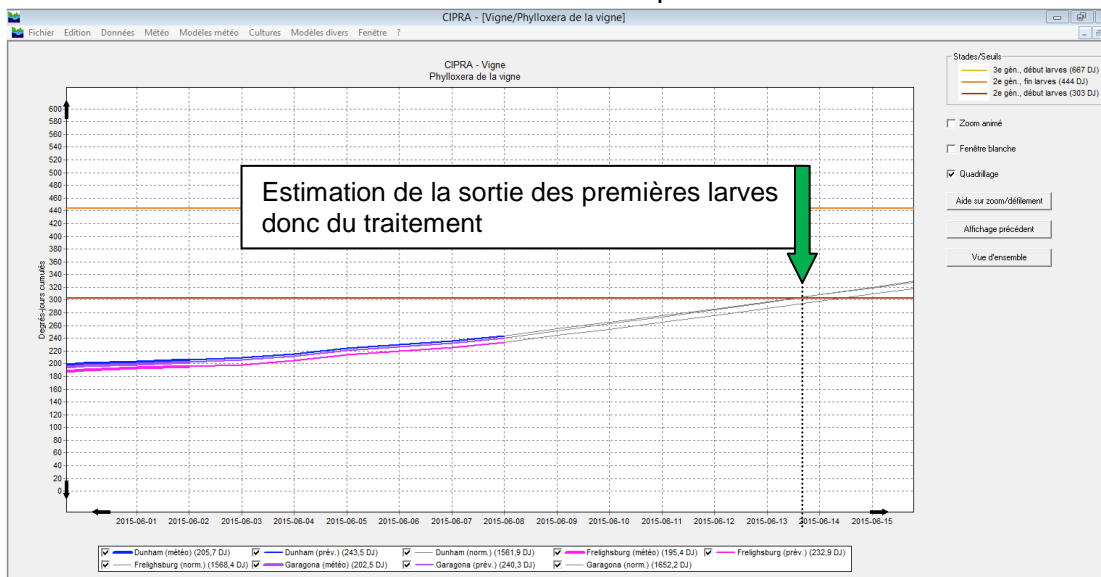
## Secteur des Laurentides



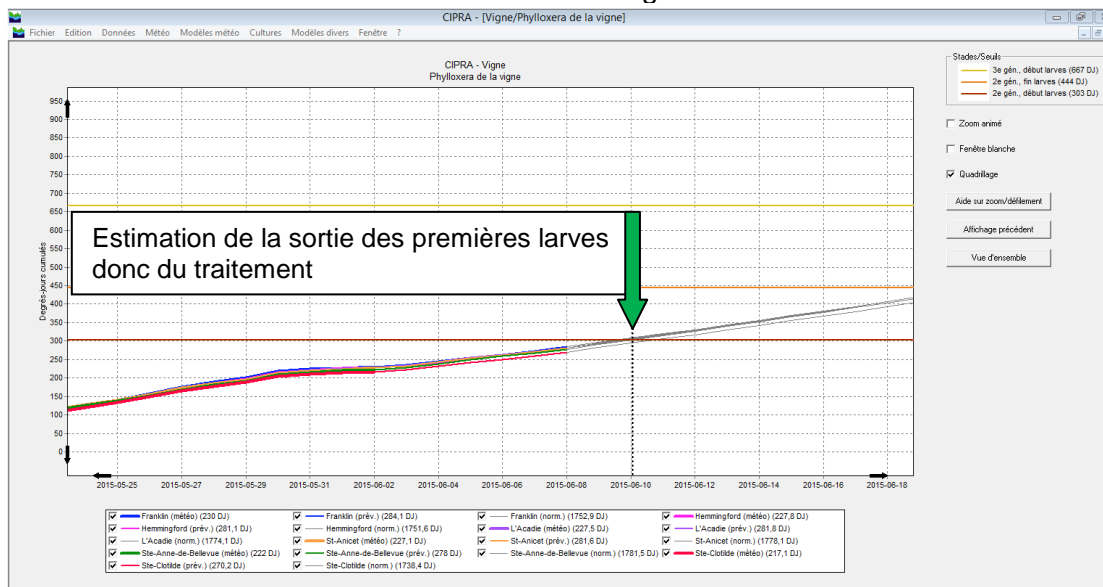
## Secteur de l'Estrie



## Secteur de Missisquoi



## Secteur de la Montérégie-Ouest



## TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Consultez attentivement les étiquettes pour déterminer quelle concentration appliquer chez vous et les meilleurs moments d'application. La pose d'un paillis de plastique avant la plantation du vignoble et le sarclage mécanique font partie des options de remplacement des herbicides.

Afin de trouver le bon produit pour contrôler les mauvaises herbes présentes, il est fortement conseillé que vous fassiez l'inventaire des herbes nuisibles de votre vignoble. Il est aussi important de connaître le type de sol du vignoble afin d'appliquer les bonnes concentrations de produit.

## DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- Bulletin d'information « [Gel printanier et méthodes de protection](#) ».
- Bulletin d'information « [Dommages de gel hivernal sur les vignes : comment les reconnaître, les comprendre, ajuster ses pratiques et prévenir d'autres dommages](#) ».
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE pesticides](#) : Information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 11 juin 2014.
- [Guide 2014 des traitements phytosanitaires pour la vigne.](#)
- [IRIIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).












LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE  
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ  
Téléphone : 1 800 472-4846, poste 4342  
Courriel : [karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 6 – Vigne – 4 juin 2015*



# Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides

Nom commercial	Matière active/ Groupe de résistance	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallaxis</i>	Parasitoïde
ACROBAT 50WP	Diméthomophe/40	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
ACTINOVATE SP	 <i>Streptomyces lydicus</i> /NA	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
BURAN	 Ail/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CANTUS WDG	Boscalide/7	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CAPTAN 80 WDG	Captane/M	M	S	S	S	S	S	S	S
CONFINE EXTRA	Acide phosphoreux/33	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
COPPER 53W	Sulfate de cuivre/M	M	S	M	ND	S	S	ND	S
COPPER SPRAY	 Oxychlorure de cuivre/M	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
DITHANE M-45 80 %	Mancozèbe/M	S	ND	S	ND	S	ND	ND	ND
ELEVATE 50 WDG	Fenhexamide/17	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
FERBAM 76 WDG	Ferbame/M	S	ND	ND	S	ND	ND	S	ND
FLINT 50 WG	Trifloxystrobine/11	S	ND	S	S	ND	ND	S	ND
FOLPAN 80 WDG	Folpet/M	S	S	S	ND	S	ND	ND	S
GAVEL 75DF	Mancozèbe + Zoxamide/M+22	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
GUARDSMAN OXYCHLORURE DE CUIVRE	 Oxychlorure de cuivre/M	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
HOLLYSUL MICRO-SULPHUR	Soufre/M	S	ND	S	S	S	ND	M	ND
HUILE DE PULVÉ 13E	 Huile minérale/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
INSPIRE	Difénoconazole/3	S	ND	ND	S	ND	ND	S	ND
KOCIDE 2000	 Hydroxyde de cuivre/M	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
KUMULUS DF	 Soufre/M	S	ND	S	S	S	ND	M	ND
LIME SULPHUR	 Chaux soufrée/NA	S	S	M	M	M	M	T	T
LUNA TRAQUILITY	Fluopyram + Pyriméthanol/7+9	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
MAESTRO 80 DF	Captane/M	M	S	S	S	S	S	S	S
MANZATE 200 WP	Mancozèbe/M	S	ND	S	ND	S	N	ND	ND
METTLE 125ME	Tétraconazole/3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
MICROSCOPIC SULPHUR	 Soufre/M	S	ND	S	S/M	S	ND	M	ND
MICROTHIOL DISPERS	Soufre/M	S	ND	ND	M	ND	ND	M	ND
MILSTOP	 Bicarbonate de potassium/NA	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
NOVA 40W	Myclobutanil/3	S	ND	S	ND	S	ND	ND	ND
PENNZOZEB 80 WP	Mancozèbe/M	S	ND	S	ND	S	ND	ND	ND
PHOSTROL	Phosphite de sodium, de potassium/33	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
POLYRAM DF	Métirame/M	S	ND	S	ND	S	ND	ND	ND
PRESIDIO	Fluopicolide/43	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
PRISTINE	Boscalide + Pyraclostrobine/7+11	S	ND	ND	S	ND	ND	ND	ND
QUINTEC	Quinoxifène/13	S/M	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
RAMPART	 Acide phosphoreux/33	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND


Légende : S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité) M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité) T = très toxique (plus de 75 % de mortalité) ND = non disponible

 = produit pouvant être autorisé en lutte biologique (avant d'utiliser un tel produit, vérifier auprès de votre organisme de certification s'il autorise ce pesticide).














## Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides (suite)

Nom commercial	Matière active/ Groupe de résistance	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallaxis</i>	Parasitoïde
REGALIA MAXX 	Reynoutria sachalinensis/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
REVUS	Mandipropamide/40	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
RIDOMIL GOLD MZ 68WG	Métalaxyl-M + Mancozèbe/M+4	S	S	ND	ND	ND	M	ND	S
RIDOMIL GOLD MZ 68WP	Métalaxyl-M + Mancozèbe/M+4	S	S	ND	ND	ND	M	ND	S
ROVRAL	Iprodione/2	S	S	S	ND	S	S	ND	S
ROVRAL WDG	Iprodione/2	S	S	S	ND	S	S	ND	S
SCALA	Pyriméthanol/9	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
SERENADE ASO 	<i>Bacillus subtilis</i> (QST713)/NA	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
SERENADE MAX 	<i>Bacillus subtilis</i> (QST713)/NA	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
SOVRAN	Krésoxime-méthyle/11	S	ND	ND	S	S	ND	S	ND
SUPRA CAPTAN 80 WDG	Captane/M	M	S	S	S	S	S	S	S
SWITCH	Cyprodinil + Fludioxine/9+12	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
TIVANO 	Acide lactique/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VANGUARD 75 WG	Cyprodinil/9	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VIVANDO SC	Metrafenone/U8	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
WINFIELD PHOSPHITE	Acide phosphoreux/33	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
ZAMPRO	Amétoctradine +diméthomorphe/40+45	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND


Légende : S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité) M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité) T = très toxique (plus de 75 % de mortalité) ND = non disponible

 = produit pouvant être autorisé en lutte biologique (avant d'utiliser un tel produit, vérifier auprès de votre organisme de certification s'il autorise ce pesticide).

# Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Insecticides

Nom commercial	Matière active/ Groupe de résistance	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallacis</i>	Parasitoïde
ACRAMITE 50 WS	Bifénazate/25	M	ND	S	S	S	S	M	ND
ADMIRE 240	Imidaclopride/4A	T	ND	M	M	ND	ND	M	M
AGRIMEK 1,9% EC	Abamectine/6	T	T	S/M	M	S	S/M	M	ND
ALTACOR	Chlorantraniliprole/28	S	ND	S	S	ND	S	S	ND
AMBUSH 500EC	Perméthrine/3	T	ND	M/T	T	T	T	T	T
ASSAIL 70 WP	Acétamipride/4A	M/T	ND	M	M	S/M	S	S	T
BIO-ENVIRONMENTAL PERMETHRIN	Perméthrine/3	T	ND	T	T	T	T	T	ND
BIOPROTEC CAF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> /11B2	S	ND	S	S	ND	ND	S	S
CLOSER	Sulfoxaflor/4C	T	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CLUTCH 50WDG	Clothianidine/4A	T	ND	M/T	M	ND	M	S	T
DELEGATE WG	Spinétorame/5	T	ND	S	S	ND	M	S/M	S
DAZINON 50W	Diazinon/1B	T	ND	M/T	S/M	T	S/M	M	T
DIPEL 2X DF 	<i>B.t. var. kurstaki</i> /11B2	S	NDS	S	S	S	S	S	S
ENTRUST 80W 	Spinosad/5	T	ND	S	ND	S	ND	S	S
ENVIDOR 240SC	Spirodiclofène/23	M	ND	ND	M	S	S/M	M	ND
FYFANON 50 % EC	Malathion/1B	T	T	T	S	T	M/T	S	T
HUILE DE PULVÉ. 	Huile minérale/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
IMIDAN 50WP	Phosmet/1B	T	ND	M	S	M	S	S	T
ISOMATE GBM PLUS 	Acétate de Z-9-Dodécène-1-yle/NA	S	ND	ND	ND	S	S	ND	ND
KUMULUS DF 	Soufre/M	S	ND	S	M	S	ND	M	ND
MALATHION 85EC	Malathion/1B	T	T	T	S	T	M/T	S	T
MICROTHIOL DISPERSS 	Soufre/M	S	ND	S	M	S	ND	M	ND
MOVENTO 240SC	Spirotétramate/23	T	ND	S	S	ND	S	S	ND
NEUDOSAN 	Savon insecticide/NC	ND	ND	ND	M	ND	ND	ND	ND
NEXTER	Pyridabène/21	T	ND	M	M	ND	M/T	M/T	ND
OPAL 	Savon insecticide/NC	S	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
PERM-UP	Perméthrine/3	T	ND	M/T	T	T	T	T	T
POUNCE,	Perméthrine/3	T	ND	M/T	T	T	T	T	T
PRO MALATHION 50EC	Malathion/1B	T	T	T	S	T	M/T	S	T
PYGANIC EC 1.4 II 	Pyréthrine/3	T	ND	ND	M	M	M	M	M
RIPCORD 400EC	Cyperméthrine/3	T	T	T	T	T	T	T	T
SAFER'S DESTRUCTEUR DE LIMACES-ESCARGOTS	EDTA de sodium et de fer (III)/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
SEVIN XLR	Carbaryle/1A	T	T	T	T	T	T	M	T
SLUGGO 	Phosphate de fer/NA	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
SOUFRE MICROSCOPIQUE 	Soufre/M	S	ND	S	M	S	ND	M	ND
SUCCESS 480SC	Spinosad/5	T	ND	S	S	S	ND	S	ND
SURROUND WP 	Kaolin/NA	S	ND	S	M	M	M	M	M
UP-CYDE 2,5EC	Cyperméthrine/3	T	ND	M	T	ND	ND	T	T

Légende : S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité) M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité) T = très toxique (plus de 75 % de mortalité) ND = non disponible

 = produit pouvant être autorisé en lutte biologique (avant d'utiliser un tel produit, vérifier auprès de votre organisme de certification s'il autorise ce pesticide).